



Bulletin info CETA n° 1-2014

Pour le CETA, l'année qui vient de s'écouler fut à nouveau riche en événements, actions, et résultats. Le 19 janvier 2013, nous organisons notre journée de formation annuelle à la morphométrie. Je rappelle que pour cette année la journée d'initiation est fixée au samedi 25 janvier 2014 et s'inscrit dans le cadre du cycle de formation de l'année 2013 que l'on a dû reporter suite aux travaux d'agencement et d'équipement d'une nouvelle salle de vidéoprojection : ce qui concède que les adhérents ainsi que les stagiaires à jour de la cotisation qui correspond à l'année 2013 peuvent y participer. Il est bien entendu que cette journée est aussi ouverte aux personnes à jour de l'adhésion 2014.

L'action du CETA porte principalement sur la sélection de l'abeille et sa multiplication. Bien que la saison dernière la météo ne fut pas notre alliée, l'équipe "sélection" a pu répondre, mais qu'en partie seulement, aux nombreuses demandes de reines formulées par nos adhérents. Mais notre rôle ne s'arrête pas au périmètre des ruchers, et les actions de relations publiques sont nécessaires à notre représentation, je cite les actions les plus médiatisées :

Le 9 mars 2013, la *Fédération Apicole Rhône-Alpes* organisait la première édition de "*La Tribune Apicole Régionale*", dans laquelle j'étais invité à présenter nos travaux aux apiculteurs Rhônalpins.

Le 5 avril 2013, l'association d'animation cantonale de St-Michel-de-Maurienne organisait une soirée au cinéma de St-Michel de Maurienne sur le thème de l'apiculture, j'étais également invité à présenter l'action du CETA.

Ensuite venait notre assemblée générale en avril.

Comme chaque année, le CETA s'est vu confier le volet mellifère du concours des prairies fleuries sur les secteurs de Tarentaise.

Nous étions également sollicités pour assurer plusieurs animations dans des fêtes locales importantes. Pour les plus marquantes, elles se déroulaient dans les contextes suivants :

Le "*Cirque de l'eau*" : pour cette manifestation sur 4 jours, il fut recensé 8 000 participants au total, et plus de 120 000 Français touchés par les outils de Communication (hors presse).

Ensuite, deux journées de sensibilisation auprès d'un public nombreux pour mettre en valeur la singularité des productions locales, manifestations organisées à Moûtiers par la *Cave-Coopérative-du-Beaufort*.

En septembre le grand rassemblement festif annuel "*Terre, Terroir, Tarentaise 2013*". Ces mobilisations ont fait que nous n'avons pu répondre à toutes les sollicitations qui nous étaient faites par ailleurs à l'occasion des traditionnelles fêtes de village.

Ce printemps maussade me permit de créer un diaporama de 50 minutes intitulé "*Dans le secret de nos ruches alpestres*", diaporama qui fut projeté en salles de spectacles, et qui traite de la vie de l'abeille ainsi que du travail de l'apiculteur tout au long de l'année en montagne. Ce diaporama m'a paru nécessaire pour répondre aux demandes croissantes de communication venant des offices de tourisme et autres organisations sur le thème de l'abeille ainsi que sur notre action spécifique pour l'apiculture.

Nos stages de formation à l'élevage et à la sélection, organisés comme chaque année sur les secteurs de Tarentaise et des Bauges, connurent également un franc succès. Merci à toutes les personnes qui s'impliquent bénévolement pour rendre ces journées les plus pédagogiques possible.

Quelques journées de nettoyage sur nos ruchers furent effectuées par notre équipe, mais aussi, pour le site de grande maison, avec l'aide de nos stagiaires 2013.

En fin d'été, notre équipe chargée de la conduite du rucher s'est trouvée renforcée par l'arrivée de Romain Bonnivard qui se forme au suivi des colonies CETA. La consolidation de notre équipe de terrain était un sujet urgent.

En octobre nous étions présents avec notre exposition au congrès de la FNOSAD à Aix-les-Bains. Ce fut l'occasion de faire les démonstrations en situation réelle des outils que l'on utilise pour la détermination génétique dans nos lignées d'élevage. Cette manifestation nous a permis de mesurer la belle popularité dont jouit le CETA auprès des apiculteurs de toutes provenances, mais aussi auprès des responsables nationaux de la filière apicole.

En septembre je recevais une demande du ministère de l'Agriculture qui désirait auditer l'action de sélection que l'on conduit au CETA. Étonné, mais pas surpris que nos travaux soient reconnus en si haut lieu, le

rendez-vous avait lieu le 19 novembre dernier, et c'était l'occasion de faire état auprès des représentants du ministère des multiples volets de notre activité : voir le compte rendu joint en annexe.

En conclusion :

Je constate que notre travail de communication étalé sur plusieurs années a fini par payer avec une distinction honorable dans le milieu des conservatoires nationaux reconnus par le ministère.

Il était facile de percevoir, et nos auditeurs l'ont admis, que nos arguments avancés tout au long de notre audition ne leur étaient pas inconnus. Si nos dossiers adressés en début d'année 2013 à *FranceAgrimer* pour une demande d'aide financière n'ont pas eu une suite immédiate, visiblement leur existence n'a pas été inutile. Il en est de même pour les communications sur notre actualité que l'on trouve aisément sur internet.

Nous avons gagné la première manche qui est celle de la reconnaissance en plus haut lieu de notre action. Nous avons aussi les compétences pour gagner, sur le terrain, la confiance de tous les protagonistes de la filière.

Comme vous le remarquerez à la lecture du compte rendu (voir ci-dessous), le CETA, intégré dans un cadre nouveau, devrait vivre des moments passionnants, et devra prendre un essor inédit pour bien s'insérer dans le "*schéma de sélection nationale*" décrété par le ministère.

À ce titre, nous aurons besoin d'être toujours plus nombreux au sein de notre association, car prospérer avec une progression constante du nombre d'adhérents a joué et jouera encore en notre faveur.

Comme chaque année, à l'occasion de notre assemblée générale qui aura lieu le 12 avril prochain, nous procéderons au renouvellement du bureau. Les personnes désireuses d'être à nos côtés dans le conseil d'administration sont invitées à se faire connaître, pour cela il suffit simplement de me le notifier par email ou courrier.

Dès aujourd'hui, toutes les sensibilités et compétences sont bienvenues et souhaitées, et nul besoin d'être apiculteur pour nous rejoindre. En effet, le côté scientifique de notre démarche, mais aussi sur le plan environnemental, l'action fécondatrice majeure de l'abeille, ouvrent des perspectives intéressantes à un public sensible à ces thématiques, public que l'on aimerait en tant que partenaires ou simple soutien, mais aussi acteur, voir s'associer à notre action.

Comme c'est déjà le cas pour plusieurs d'entre eux, il est souhaitable qu'un plus grand nombre de ruchers-écoles nous rejoignent pour intégrer nos travaux de sélection dans leurs programmes. Ces mêmes ruchers-écoles pourraient se doter d'un volet "élevage & sélection" et de ce fait seraient des partenaires à part entière avec une mutualisation des résultats. Dans ce cadre nouveau, tout peut s'inventer et se discuter. Ainsi avec une démarche de sélection de l'espèce partagée, et une large couverture géographique de l'action, les bons résultats seront rapides : ce cap correspond pleinement aux souhaits des pouvoirs publics.

Le ministère insiste également sur l'optimisation de la qualité des productions apicoles en vue de développer l'attribution de signes de qualité ou d'origine. Si nos espaces naturels assurent à nos miels une qualité sans équivalent, la mise en pratique des techniques de maturation des miels, notamment dans la maîtrise des cristallisations, devrait être une priorité pour une belle structure du produit ; nous avons l'exemple des vigneron et des fromagers qui en quelques années, grâce à l'acquisition des techniques modernes de vinification ou d'affinage, ont vu la qualité de leurs productions décupler.

Je tiens à remercier nos bénévoles qui font un travail remarquable, tant du côté administratif ou pédagogique, que dans la conduite des ruches du conservatoire, notamment pour ce qui est de la reproduction de l'écotype et du suivi analytique des colonies.

Sans notre équipe dévouée et intègre qui ne ménage pas sa peine pour atteindre les objectifs fixés, rien ne serait possible.

Je tiens aussi à remercier tous nos soutiens qu'ils soient simples adhérents, partenaires, ou collectivités territoriales qui ont contribué à accéder à un niveau de reconnaissance nationale.

Je souhaite à vos colonies un bon hivernage, suivi d'une bonne saison apicole.

Le président du CETA de Savoie
Jean-Louis Carret

Compte rendu de l'audit du CETA le mardi 19 novembre 2013 de 9 heures à 11h30.

Participants à l'audit :

Pour le ministère de l'Agriculture :

François Gerster

Coordonnateur ministériel du plan de développement durable de l'apiculture, & Conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux

Benjamin Basso

Coordinateur Sélection et élevage à l'ITSAP-Institut de l'abeille

Pour le CETA :

J'étais accompagné de Romain Bonnivard, nouvel adhérent que l'on forme à la conduite de notre rucher.

I. Les objectifs du ministère :

La volonté du ministère de l'Agriculture est de mettre en place un comité stratégique pour l'apiculture qui vise à mobiliser les synergies entre tous les acteurs pour une filière apicole française durable et compétitive. Dans ce cadre, et bien que nous en sommes déjà convaincus, monsieur Gerster a insisté sur l'importance du secteur apicole dans l'économie nationale, tant par le rôle joué par les populations d'abeilles dans la pollinisation que dans la production de miel.

Le ministère ambitionne que la France retrouve rapidement un niveau de production de miel lui permettant de réduire sa dépendance extérieure et d'assurer une qualité optimale des produits de la ruche auprès des consommateurs. La volonté exprimée est de protéger le modèle français de pollinisation naturelle par l'abeille, et de faire de la France un pays majeur dans la production de miel de qualité.

II. Les pistes envisagées pour la mise en œuvre des objectifs :

- Inventorier sur le plan national toutes les initiatives en cours qui visent l'élevage et à la sélection des cheptels apicoles.
- Auditer les structures qui affichent les initiatives les plus appropriées en matière d'élevage et de sélection.
- Référencer à l'aide d'analyses génétiques approfondies les différentes races d'abeilles présentes sur le territoire national.
- Intégrer dans un schéma de sélection nationale les initiatives les plus pertinentes.
- Encourager une sélection génétique qui pourrait déboucher à long terme sur une sous espèce "d'abeille type" performante et homogène sur l'ensemble du territoire. L'objet de la démarche est de pouvoir répondre aux exigences recherchées par la filière.
- Encourager l'obtention de signes d'identification, de qualité, et d'origine, attestant une provenance géographique et/ou d'un certain niveau de qualité des miels produits en France (type IGP ou autres)

III. Les moyens pour concrétiser l'objectif :

- Une aide matérielle et technique sera attribuée aux structures de testage et d'offre génétique qui seront homologuées suite à leur adhésion au cahier des charges établi.
- Pour les conservatoires retenus dans le cadre du "*schéma de sélection nationale*", un inventaire génétique sera effectué sur les cheptels conservatoires. Pour cela, des analyses seront effectuées à l'aide des nouveaux outils de séquençage de l'ADN. En biologie, l'étude des séquences d'ADN est un outil précis pour la classification des espèces. Les analyses seront réalisées par un labo spécialisé. Je note que le labo retenu ne sera pas celui du CNRS avec qui nous travaillons habituellement.
- L'échange de bons procédés entre les acteurs des sites intégrés au schéma national sera facilité et encouragé.

IV. Les principaux atouts du CETA relevés par les auditeurs :

- La particularité de posséder deux sites de fécondations (ce qui d'après nos interlocuteurs n'existe pas ailleurs) permet d'avoir une action et un rayonnement départemental, voir extra départemental, c'est pour eux un point important.
- Notre programme et ses supports pédagogiques de sensibilisation sur le thème de "l'abeille et son miel" dispensé en milieu scolaire : C'est une action que nos auditeurs souhaitent voir se généraliser.

- Nos stages de perfectionnement ainsi que nos supports pédagogiques pour la formation de nos adhérents à la sélection ainsi qu'à la reproduction de l'écotype.
- L'outil employé pour la détermination génétique "ApiClass" que l'on utilise pour nos analyses reste de leur avis globalement acceptable, tout en admettant que des analyses ADN soient ponctuellement nécessaires.
- Notre fiche pour le suivi des différents critères de performance des colonies a fortement intéressé nos auditeurs. Elle a déclenché de nombreuses questions quant à son utilisation dans la pratique.

V. Les idées fortes émergées au cours de la discussion :

Du point de vue de l'administration, les conservatoires de biodiversité génétique sont essentiels pour le maintien des races d'abeilles adaptées aux écotypes régionaux (ou race géographique). Ces races doivent également servir de base à une sélection locale, nationale, voire européenne, fondée sur des critères de sélection définis par la filière (productivité, rusticité, douceur...).

Il est donc prévu de soutenir la gestion de conservatoires de races d'abeilles pour préserver le patrimoine génétique et/ou maintenir des gènes spécifiques qui pourront être valorisés a posteriori dans le cadre du schéma de sélection national qui sera mis en place.

Les actions menées dans ce cadre seront orientées vers une offre génétique afin de mettre des souches à disposition des apiculteurs.

J'ai bien apprécié la nouvelle position prise par nos dirigeants qui aspirent à ne plus diviser la filière en opposant amateurs et professionnels. Pour résumer, ils font le constat que la pollinisation "c'est l'affaire de tous", et dans cette optique, les petites exploitations familiales et sédentaires, dispersées dans le pays, n'ont pas d'équivalent pour une action pollinisatrice bien répartie. Il faut noter que le problème des pollinisateurs reste le souci majeur de nos gouvernants.

Le schéma dans lequel le CETA évolue intéresse beaucoup nos interlocuteurs dans le sens où nous disposons d'un réservoir de gènes issus de la sélection d'une abeille rustique et facile à conduire, qui de surcroît, présente une disposition naturelle à s'autogérer. Ce qui nous est demandé dans le cadre du "*schéma de sélection nationale*", ce n'est pas tant d'avoir une pureté absolue au niveau de l'espèce, mais surtout que l'on puisse mettre en évidence à travers l'analyse des séquences d'ADN un génotype homogène sur l'ensemble du conservatoire. Cette homogénéité attestera de l'existence d'un écotype stabilisé dans nos ruchers, écotype dont les gènes spécifiques seront utilisés dans le cadre du "*schéma de sélection*".

Cette abeille polyvalente et adaptée sera conseillée pour le repeuplement des exploitations familiales, exploitations qui ne jouissent pas toujours des connaissances nécessaires dans la conduite plus incertaine d'espèces exotiques, alors que chaque petit rucher apporte une contribution sans égale à la pollinisation de nos espaces naturels.

Nous n'étions pas habitués à cette nouvelle conception de l'apiculture de la part des instances dirigeantes de la filière, et j'observe avec une pointe d'autosatisfaction que ce nouveau discours correspond mot pour mot aux arguments que l'on n'a jamais cessé d'avancer dans nos multiples actions de communication... visiblement nous n'avons pas prêché dans le désert.

Pour conclure la réunion, nos auditeurs voulaient savoir si le CETA était prêt à intégrer le schéma de sélection nationale. Après avoir accepté leur proposition, je ne manquais pas de les informer que pour y répondre nous avons besoin de financements pour rémunérer les personnes impliquées dans ce travail, tout en ajoutant que si nous mettons un frein actuellement à notre développement, cela est dû à notre manque de moyens humains et matériels.

Novembre 2013

Jean-Louis Carret